

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



18094481

08 JUIN 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0428.330.224

Dénomination

(en entier) : **UNIFERT GROUP**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Avenue Louise 54 - 1050 Ixelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renouvellement de mandat - Changement du représentant du Commissaire

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2018

L'Assemblée délibère et prend à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2017 ainsi que pour l'entièreté de leur mandat qui vient à expiration.

L'Assemblée élit comme membres du Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statutaire devant se réunir le dernier mercredi du mois de mai 2021, les trois personnes suivantes :

M. Peter Hrechdakian

M. Hubert Samain

M. Nicolas Nizet

Etant rappelé que DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES avait été nommé comme commissaire-réviseur par l'Assemblée Générale tenue le 25 mai 2016 pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire qui se tiendra en 2019 pour connaître des comptes de l'exercice 2018,

Et dans le but d'aligner le mandat du commissaire-réviseur sur celui du Conseil d'administration,

L'Assemblée donne décharge au commissaire-réviseur pour l'exercice 2017, et décide de proroger son mandat de manière à ce qu'il expire à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire qui se tiendra en 2021 pour connaître des comptes de l'exercice 2020.

Le représentant permanent du commissaire, la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée Deloitte Réviseurs d'Entreprises, dont le siège social se situe Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem, sera dorénavant Cédric Bogaerts en lieu et place de Michel Denayer. Cette décision prend effet à partir de l'exercice comptable commençant le 1er janvier 2017 et est valable pour le restant du mandat du commissaire, soit jusqu'à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2018.

L'assemblée mandate J.Jordens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature